

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 2 juillet 2016 à Paris

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes. Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Françoise EÏTO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Sophie GABORY, Cathy GISCOU, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER, et Yannick SOUVRE
MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Pierre DEPETRIS, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Georges PANZA, Alain SALMON

Représentant le Conseil d'Honneur : Jean-Claude BOIS et Michel RAT

Invités : Mmes. Chantal DEVILLARD (Présidente CD des Hauts de Seine) et Brigitte DESBOIS (Présidente LR Pyrénées)

MM. Joël GEYNET (Président LR Alpes), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Michel GILBERT (Président LR Auvergne), Mickael LEBRETON (Président LR Bretagne), Jannick RIBAUT (Président LR du Centre), Patrick PIHET (Président LR Champagne-Ardenne), Patrick COLLETTE (Président LR Côte d'Azur), Stéphane KROEMER (Président LR Franche-Comté), Jacques ASTROU (Président LR Languedoc-Roussillon), Thierry BILICHTIN (Président LR Lorraine), Jean-Pierre GOMEZ (Président LR Lyonnais), Daniel HERBLINE (Président LR Basse-Normandie), David ATTAR (Président LR Picardie), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), et Alain LISTOIR (Président CD de Seine St Denis)

Excusés : Mme Nadine GRANOTIER,

MM. Patrick BEESLEY, Alain BERAL, Gilles DUMONT, Christian LECOMPTE, Christian MISSER, Yannick SUPIOT

Assistent : MM. Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS, Christophe ZAJAC
Mme Léa DUMAS

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	2016-06-15 2-TECHNICIENS - Statut de l'entraîneur - Rénovation V20
	2	2016-07-02 CD - Document Unique modifications réglementaires 2016-2017V1
	3	2016-07-02 0 Règlement Disciplinaire Dopage
	4	2016-07-02 CD 4-PRATIQUE BASKET SANTE Principes réglementaires
	5	2016-07-02 CD 4 3x3 PRINCIPALES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES VFIN
	6	2016-07-02 CD 4-SPORTIVE Engagements en Championnats de France Seniors (Saison 2016-2017) - VFIN
	7	2016-07-02 CD 4-SPORTIVE Engagements en Championnats de France Jeunes (Saison 2016-2017) - VFIN
	8	2016-07-02 CD 4-SPORTIVE Classement des équipes en Championnats de France U15 Elite par Ligue Régionale (Saison 2014-2015 et 2015-2016) - VFIN

	9	2016-07-02 CD 4- SPORTIVE Formules des Coupes de France (Saison 2016-2017) - VFIN
	10	Liste des Arbitres à Aptitude Haut Niveau 2016-2017
	11	Liste des Observateurs Commissaires à Aptitude Haut Niveau 2016-2017
	12	2016-07-01 BF Charte des officiels V1 TBE
	13	2016-06-07 2-OFFICIELS - Concours CF 2016 - Bilan Concours 2016 – VFIN
	14	2016-07-01 CD-Lauréats label FFBB Citoyen Comité Directeur 02-07-2016 - VFIN
	15	2016-06-28 4-Villes de France V2 SDT
	16	2016-06 4 DEM CLUBS Bilan et statistiques CTC 2015-2016 CD juilletV2
	17	2016-07-02 - MARQUE Programme finales CDF 2017
	18	2016 06 28 DJ
	19	2016 06 23 Présentation Forum Minibasket et Jeunes 2016
	20	2016-06-28 CD-EFMB Comité Directeur juillet 2016 - VFIN
	21	2016-06-29 BF Dispositions Financières 2016 V6 JPH ACX (2)
	22	2016-06-21 Document Financier AG 2016 V2 BF
	23	2016-07-01 BF Secrétariat Général V1 TBE
	24	2016-10-15 0-AGFFBB 2016 Programme V9 CBD
	25	2016-10-15 0-AGFFBB 2016 ODJ V2 TBE
	26	2016-07-02 0 Commission Agents sportifs V7 TBE
	27	2016-07-01 1 CD FFBB délégation haut niveau VF

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et invités présents. Il félicite les nouveaux élus et fait un tour de table pour que chaque Président de Ligue ou de Comité se présente.

Le Président informe les membres du Comité Directeur du décès de Carole DUDEK, salariée de la Fédération. Il excuse Nadine GRANOTIER pour qui nous avons tous une pensée.

Il fait un rapide point sur la clôture de la saison durant laquelle le nombre de licenciés a été battu.

L'Equipe de France Sénior Féminine s'est qualifiée pour les Jeux Olympiques. Des remerciements sont adressés à Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat en charge des Sports, pour l'aide apportée à l'organisation du TQO ainsi qu'au Comité d'Organisation et toutes les personnes ayant pris part à cet événement.

Le TQO de l'Equipe Masculine s'annonce compliqué compte tenu des équipes présentes à Manille.

Le Président félicite Nicolas BATUM, Evan FOURNIER et Rudy GOBERT pour la signature (présente ou à venir) de leur nouveau contrat NBA.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT fait un point des parcours des Equipes de France dans les différentes compétitions : les U18F sont Championnes du Monde de 3x3 pour la 2^{ème} saison consécutive ; en Espagne les U17F ont terminé 8^{ème} du mondial et les U17M 6^{ème}. Les équipes de France Sénior de 3x3 disputent actuellement à Poitiers un tournoi international qualificatif au Championnat d'Europe.

Dans le cadre de « The Bridge » (ensemble d'évènements célébrant l'arrivée des Américains durant la 1^{ère} Guerre Mondiale), la France accueillera le Championnat du Monde de 3x3 – qui s'appellera désormais Coupe du Monde – du 17 au 21 juin 2017. Ce sera la 1^{ère} fois que la France organise un Championnat du Monde Sénior.

Le Président fait ensuite un rappel de la situation entre la FIBA et l'Euroleague. Cette dernière a communiqué la liste des 24 clubs inscrits en Eurocup. Aucun club français ne figure parmi eux, cependant, plusieurs clubs rattachés à des Fédérations Européennes en font partie (clubs espagnols, italiens, russes...).

Le juge unique à Munich en charge d'arbitrer le conflit entre la FIBA et l'Euroleague a supprimé l'injonction prise au mois de juin, la FIBA Europe (et bientôt, nous l'espérons, la FIBA) et a également rappelé que les clubs ne peuvent s'engager dans une compétition sans l'accord de leur Fédération.

La FIBA a adressé un courrier aux Fédérations concernées qui ont jusqu'au 4 juillet pour donner leur position compte tenu de l'engagement de leurs clubs en Eurocup. Celles qui ont été contactées par Jean-Pierre SIUTAT lui ont fait part de leur volonté de les exclure de leurs championnats nationaux.

En Allemagne, la situation est particulièrement difficile car les liens entre les clubs pro et la Fédération ne permettent pas à cette dernière de les sanctionner.

L'objectif de la FIBA, partagé par la FFBB, est de protéger le modèle sportif européen existant. Le CIO soutient cet objectif.

b. Elections régionales et départementales

Jean-Pierre SIUTAT fait ensuite un point rapide sur les élections qui sont à présent terminées. Il n'y a globalement pas de surprise. Il ajoute que la Fédération est à la disposition des nouvelles équipes des Liges et Comités pour leur apporter son soutien dans leurs différentes activités.

Il ajoute que les président(e)s sortants seront invités au repas de gala de l'Assemblée Générale de la Fédération. Le repas et leur hébergement seront pris en charge par la FFBB.

c. Organigramme fédéral : évolutions

Le Président présente brièvement la réorganisation du pôle juridique qui est désormais scindé en trois services :

- Contrôle de la pratique – dirigé par Antoine LEGENTIL
- Affaires Juridiques et Institutionnelles – dirigé par Amélie MOINE
- Suivi réglementaire – dirigé par Amélie MOINE

d. Indemnités des arbitres dans les compétitions territoriales

Jean-Pierre SIUTAT souhaite de la transparence sur ce dossier : la Fédération a donné des directives concernant les indemnités des arbitres et elles doivent être respectées par les Liges et Comités. Il rappelle que ces dernières sont délégataires de la Fédération et doivent par conséquent appliquer la politique Fédérale.

Il demande un point précis, auprès de chaque structure, d'éventuels compléments locaux d'indemnisation des officiels.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Statut de l'entraîneur

Matthieu SOUCHOIS présente le statut de l'entraîneur (Annexe 1). Il n'y a pas d'évolution concernant les niveaux de qualification ou les dispositions financières. Les évolutions concernent l'intégration des dispositions LNB, préconisations sur les encadrants, consolidation des revalidations, clarification sur dérogations et autorisations provisoires.

Ces modifications ne sont pas contraignantes et ne peuvent pas provoquer de recours possible de la part de clubs ayant déjà signé des contrats avec des entraîneurs.

Adoption à l'unanimité par le Comité Directeur

b. Document unique des modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER expose le document des modifications réglementaires (Annexe 2).

Validation des modifications réglementaires par le Comité Directeur

Suite à de nombreuses demandes, il est demandé qu'un joueur ayant une licence loisir dans un club puisse passer en compétition au sein du même club sans compter comme muté dès la saison 2016-2017.

Cette modification de l'article 413.3 a été intégrée à l'annexe des modifications réglementaires.

Validation du Comité Directeur

Stéphanie PIOGER présente la loi du 27 novembre 2015 qui remplace le CCD d'usage sportif par un CDD spécifique de 12 mois qui prend fin à l'issue de la saison sportive
Un accord de branche ou à défaut un règlement fédéral peuvent toutefois autoriser à déroger à cette durée minimum de 12 mois en cas de remplacement d'un joueur blessé ou en cas de prêt d'un joueur. Cette modification réglementaire doit être adoptée aujourd'hui pour mettre les clubs en conformité avec la loi du 27 novembre.

Cette modification de l'article 709 a été intégrée à l'annexe des modifications réglementaires.

Validation de la modification réglementaire par le Comité Directeur

Les termes de la loi seront repris et intégrés au règlement Fédéral

c. Règlement Disciplinaire Dopage

Stéphanie PIOGER expose le règlement disciplinaire concernant le dopage (Annexe 3).
Ce règlement doit en principe être adopté lors de l'Assemblée Générale de la Fédération avant le 31 juillet. Cependant, une dérogation du ministère nous permet de le valider lors de ce Comité Directeur et de le ratifier lors de l'Assemblée Générale.

Validation du document par le Comité Directeur pour ratification lors de l'Assemblée Générale

d. Modifications réglementaires de la LNB

Stéphanie PIOGER énonce les principales modifications réglementaires en LNB

- Prise en compte des observations faites par la Chambre d'Appel
- Actualisation du règlement sur les paris sportifs
- Les litiges concernant les conventions de formation des joueurs de Pro A et Pro B restent de la compétence de la Fédération
- Intégration de la loi du 27 novembre 2015
- Le nombre de contrats qui doivent être homologués passe à 16 maximum. A partir du 31 mars, un seul nouveau joueur pourra être recruté dans la limite de ces 16 contrats
- Le nombre de JFL passe de 5 à 4 sur ces 16 joueurs
- Le nouveau statut de l'entraîneur qui a été présenté plus tôt par Matthieu SOUCHOIS a été adopté

Validation des modifications réglementaires par le Comité Directeur

4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives

a. Basket Santé et 3x3 : présentation des principes génériques

Yannick OLIVIER présente le concept du basket Santé ainsi que les règlements qui s'y rattachent (Annexe 4). Il ajoute que des formations vont être mises en place dans les territoires.

Jean-Pierre SIUTAT propose aux Ligues de créer des commissions dédiées au Basket pour tous, en particulier, au Basket Santé afin qu'elles aient des ressources identifiées. Le médecin régional pourrait être impliqué dans la réflexion.

Nathalie LESDEMA présente les nouvelles dispositions réglementaires pour le 3x3 (Annexe 5). Elle propose une mise en adéquation de l'offre de licence 3x3 avec la période de compétition, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre

Validation par le Comité Directeur

b. e-Marque - cartographie d'utilisation

Thierry BALESTIERE expose deux cartes sur lesquelles on peut voir les taux d'utilisation de l'e-marque entre les différentes Ligues et Comités. Ces cartes seront adressées aux structures.

c. Championnats de France Seniors – Point sur les engagements

Alain SALMON fait un point sur les engagements sur les différents Championnats de France Seniors (Annexe 6). Il précise que les places réservées en NM3 et NF3 n'ont pas vocation à traiter des repêchages. Les poules seront fixées définitivement courant juillet.
Il remercie les membres de la Commission Sportive pour le travail effectué.

d. Championnats de France Jeunes

i. Validation des engagements – U15 et U18 Elite

Alain SALMON détaille la liste des équipes engagées en Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2016-2017 (Annexe 7)
Il informe les Ligues qu'elles devront communiquer les équipes retenues au 31 mai de chaque saison pour une validation lors du Bureau Fédéral de début juin.

Validation par le Comité Directeur

ii. Etude sur le classement des équipes depuis deux saisons

Alain SALMON expose une étude sur le classement des équipes en Championnat de France U15 Elite par Ligue (Annexe 8). Il est nécessaire de stabiliser les compétitions Elite, et de travailler sur l'Inter-Régionale. Travail à partager entre FFBB et CCR.
Il ouvre une parenthèse concernant les Championnats de France et rappelle aux Ligues que la Commission Sportive a laissé une place dans les formulaires d'engagement pour que les clubs indiquent leurs contraintes. Seules celles figurant sur ces formulaires seront prises en compte.

iii. Les Coupes de France

Gérald NIVELON détaille les différentes formules des Coupes de France et Trophées Coupe de France (Annexe 9)

Validation des formules des Coupes de France et Trophées Coupe de France par le Comité Directeur

La liste des clubs à ne pas engager en phase territoriale sera envoyée aux Ligues par la Commission Sportive.

e. Coupe de France U17

Gérald NIVELON expose les différentes formules (Annexe 9).
Alain SALMON propose une réflexion sur cette Coupe U17 pour faire évoluer la formule du Championnat et éventuellement la rapprocher des Coupes de France Seniors.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux Ligues d'être vigilantes sur l'accès aux phases régionales du Trophée Coupe de France afin d'éviter tout recours.
Il ajoute que les points bonus seront maintenus mais qu'en cas d'égalité, l'équipe qui aura gagné ses points de façon sportive sera prioritaire sur celle qui aura des points bonus.

f. CFO :

i. Validation des listes d'arbitres Championnat de France et OTM Haut-Niveau

Paul MERLIOT soumet au Comité Directeur la liste des arbitres, observateurs et commissaires à Aptitude Haut Niveau. (Annexes 10 et 11)

Validation des listes d'arbitres Championnat de France et OTM Haut Niveau par le Comité Directeur

ii. Charte des officiels – Bilan chiffré

Thierry BALESTRIERE fait le bilan de la charte des Officiels (Annexe 12). Au niveau national, on est à l'équilibre. Cette nouvelle charte correspond bien à la demande.
Il précise que tous les clubs dont le montant de l'amende est inférieur à 100€ en seront exonérés. De plus, la valeur du point de pénalité a été ramenée d'1.50€ à 1€. Ces sommes serviront (50%) à la formation des Officiels et (50%) au financement des points « Passion Clubs ».
Le but de cette charte est de valoriser le travail effectué par les clubs.
Un courrier personnalisé sera adressé, par la FFBB, à chaque club.

La Fédération va envoyer aux Ligues les factures avec un détail par Club.

iii. Point sur la gouvernance de la CFO

Jean-Pierre SIUTAT Informe le Comité Directeur du refus du Bureau Fédéral de réintégrer Frédéric CHALOUPY comme président de la CFO. Le Président et les membres du Comité Directeur saluent le travail et l'investissement de Frédéric CHALOUPY.

Il rappelle que les missions de cette Commission sont d'une part la formation, l'évaluation et d'autre part la désignation, la gestion des Officiels. Il lui paraît possible d'assurer les deux premières missions par le Pôle Formation (et en particulier l'INFBB et les futurs IRFBB) puis les deux autres au sein de la Commission Sportive, éventuellement rebaptisée Commission des Compétitions, moyennant un ajustement des ressources humaines en complément d'un réseau territorial à maintenir.

Une réunion de travail sera organisée par le Président, avec les membres de la CFO, les Pôle Formation et Territoires, plus des présidents de Ligues volontaires afin de réfléchir sur cette nouvelle organisation. Les présidents intéressés sont invités à se manifester auprès de Jean-Pierre SIUTAT.

g. Concours Arbitres de Championnat de France – Bilan

Présentation du bilan du concours d'arbitres de Championnat de France (Annexe 13)

h. Salles et terrains – Règlementation en NM1 – Type de panneaux

Jean-Pierre SIUTAT rappelle aux membres du Comité qu'au regard du règlement des salles et terrains, les salles désignées pour les championnats LFB, PRO A, PRO B, NM1 doivent être classées H3 et donc être équipées de « Buts à déports 3m25 ». Cependant en NM1, 4 clubs sur 18 n'ont pas ce type de salle. Il propose donc que l'annexe 12 du règlement salles et terrains soit modifiée en inscrivant qu'en NM1, le classement H3 de la salle avec buts à déports soit très fortement conseillé_(dérogation annuelle possible uniquement pour les buts à déport à la demande du club)

Cette modification a été intégrée à l'annexe des modifications réglementaires.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

5. Délégation aux Territoires

a. Point général

Pierre COLLOMB souligne que ce qui ressort de tout ce qui va être énoncé ensuite montre l'importance des relations avec les Collectivités Territoriales. Les CTC en sont un bon exemple : celles qui fonctionnent le mieux sont celles qui ont pris contact avec leur agglomération ou leur intercommunalité.

b. Labels FFBB Citoyen

Gérald NIVELON propose la liste des lauréats du Label FFBB Citoyen (Annexe 14)

Validation des différents labels FFBB Citoyen par le Comité Directeur
--

c. Congrès des Villes de France

Sébastien DIOT fait un résumé de sa participation au Congrès des Villes de France (Annexe 15)

d. Réforme territoriale :

i. Présentation et validation du projet de statuts des CCR

Les CCR telles qu'elles existent actuellement sont des sous commissions fédérales sans personnalité juridique.

Cependant, dans certaines nouvelles régions, le Conseil Régional souhaite très vite n'avoir qu'un seul interlocuteur. Il est donc proposé de créer une structure juridique, personne morale associative, assurant des missions de travailler sur le projet de réforme territoriale, mais également de gérer les financements publics à destination des Ligues, voire des Comités et Ligues.

Des statuts types sont disponibles. Ils ne préfigurent en rien les statuts des futures Ligues ou Comités.

ii. Synthèse des états des lieux

Les notes d'opportunités des CCR ont été réceptionnées et serviront à établir la future cartographie territoriale.

e. OPTIMOUV – Présentation et identification des Ligues pilotes

Matthieu SOUCHOIS présente OPTIMOUV, un outil d'aide à la composition de poule ou lieux de rencontres à destination des Commissions Sportives qui a été présenté au Bureau Fédéral du mois de juin. La Fédération a besoin de structures pilotes qui pourront tester ce dispositif et aider à compléter le support utilisateur.

f. Cartographie – Bilan des CTC

Pierre DEPETRIS présente un bilan des CTC (Annexe 16). Il en ressort que le nombre de CTC est en augmentation et se développe davantage en zone rurale. On compte au moins une CTC par département (Sauf dans les CD 02 – 27 – 30 – 36 – 39 - 43 – 48 – 52 – 86 pour les comités métropolitains, pas de CTC en Corse ni en outremer).

6. Délégation à la Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point concernant la communication autour des Equipes de France. Les derniers matches de l'Equipe Masculine à Bercy et Rouen ont été des succès notamment en termes de communication et de marketing. La boutique a réalisé de très bons résultats.

Il précise que le dernier match de préparation des filles sur le sol français aura lieu le lendemain à Anglet contre le Brésil. C'est un match d'entraînement dans un gymnase – et non une salle pouvant accueillir beaucoup de public – habillé aux couleurs de l'équipe.

Il informe les membres du Comité Directeur que cette année, le trophée Alain Gilles décerné durant l'Assemblée Générale de la Fédération prendra en compte les votes du public.

Il présente ensuite le programme des Finales Coupe de France 2017 (annexe 17)

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que dans le cadre de « The Bridge », la France accueillera le Championnat du Monde de 3x3 – qui s'appellera désormais Coupe du Monde – du 17 au 21 juin 2017. Ce sera la 1^{ère} fois que la France organise un Championnat du Monde Sénior.

7. Délégation à la Jeunesse

a. Point général

Cathy GISCOU fait un tour d'horizon des différentes actions menées par la Délégation Jeunesse (Annexe 18).

b. Présentation du Forum MINIBASKET et JEUNES

Agnès FAUCHARD fait ensuite une présentation du Forum MINIBASKET et JEUNES qui se déroulera les 26, 27 et 28 août 2016 (Annexe 19)

c. Validation des EFMB

Elle propose une liste des clubs qui se voient décerner le label Ecole Française de Minibasket (Annexe 20)

Validation des labels Ecole de Minibasket par le Comité Directeur
--

Dorénavant, toutes les demandes devront passer par un dossier en ligne. Aucune demande transmise par un autre moyen (papier, CD,...) ne sera acceptée.

8. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que les comptes sont en cours de clôture.

b. Dispositions financières :

Jean-Pierre HUNCKLER propose les dispositions financières (Annexe 21). Les modifications sont les suivantes :

- Tarif de la licence Basket Santé : 50€
- Statut de l'entraîneur : pas de modification
- Amende de 10 000€ en cas de non-participation aux plateaux finaux des compétitions
- Péréquation NF3 : le montant passe de 172€ à 153€ par rencontre
- La Fédération enverra aux Ligues la facture pour la Charte des Officiels le 15 octobre pour un règlement fin février

c. Budget prévisionnel

Jean-Pierre HUNCKLER présente le budget prévisionnel pour la saison 2016-2017 pôle par pôle (Annexe 22).

Il est légèrement différent de celui présenté au Bureau Fédéral la veille car, suite à la proposition de Thierry BALESTRIERE, il inclut désormais la Charte des Officiels (débit et crédit).

Jean-Pierre HUNCKLER précise la baisse de budget du Pôle Marque due à la création du Comité d'Organisation qui dispose de son budget propre. Il ajoute que l'aide allouée aux Pôles Espoirs augmentera de 5%.

Validation du budget prévisionnel par le Comité Directeur

Jean-Pierre SIUTAT souligne que le budget a dépassé les 30 millions d'euros. En 2011 quand cette équipe a été mise en place, il était de 19 millions d'euros. Les droits TV, l'évènementiel et la communication ont augmenté de 85%. De plus, l'Eurobasket a permis de faire un bénéfice de 4.6 millions d'euros qui nous permettent de poursuivre une stratégie évènementielle.

Il propose, suite à l'accord du Bureau Fédéral, la création d'un Fonds d'Aide à la Réforme Territoriale (FART) qui aura pour but d'accompagner, selon des critères, la réforme territoriale de nos structures. Son montant sera communiqué soit lors de l'Assemblée Générale soit lors du recadrage budgétaire, en fonction du bilan.

Validation de la création du FART par le Comité Directeur

9. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE rappelle que la date limite pour adresser les rapports d'activité est le 27 juin 2016.

Sur le calendrier administratif, ont été ajoutés les réunions Chartes d'engagements clubs et les carrefours d'échange.

Il rappelle également aux représentants de Ligues et Comités que les voix portées par les délégués des Ligues et Comités présents à l'Assemblée Générale de la Fédération sont obligatoirement réparties à part égales entre les délégués.

Il les invite également – si ce n'est pas déjà fait – à communiquer au Secrétariat Général leurs dates d'Assemblée Générale 2017 afin qu'un membre du Bureau Fédéral puisse être présent.

(Annexe 23)

b. Challenge de l'Esprit Sportif – Lauréats

Il communique ensuite les lauréats du challenge de l'Esprit Sportif proposés par le Conseil d'Honneur : ASM Le Puy en Velay 43 Auvergne pour le trophée masculin et Charnay Basket Bourgogne Sud pour le Trophée féminin.

Validation des lauréats du Challenge Esprit Sportif par le Comité Directeur

c. Programme Assemblée Générale 2016

Thierry BALESTRIERE présente ensuite le Programme de l'Assemblée Générale fédérale validé par le Bureau Fédéral de la veille (Annexe 24). Il rappelle que l'Assemblée Générale ordinaire aura lieu le samedi 15 octobre au matin et l'Assemblée électorale aura lieu l'après-midi. Il n'y aura pas de Comité Directeur le dimanche.

Validation du Programme de l'Assemblée Générale 2016 par le Comité Directeur

d. Validation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

Il expose ensuite l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale (Annexe 25)

Validation de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2016 par le Comité Directeur

e. Composition de la Commission des Agents Sportifs

Thierry BALESTRIERE détaille ensuite la Commission des Agents sportifs (Annexe 26)

Validation de la liste, à l'exception d'Antoine EITO, par le Comité Directeur

10. **Délégation au Haut Niveau**

Philippe LEGNAME fait un point sur les équipes engagées en LFB, en Eurocoupe, en Euroleague, en LF2 et en NM1 pour la Saison 2016-2017 ainsi que sur les prochaines échéances (Annexe 27).

11. **Questions diverses**

Sophie GABORY : le 17 septembre auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine.

Christian AUGER informe les membres du Comité que le campus d'été a dépassé les 100 inscrits et est désormais complet.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 4 et 5 novembre 2016 à Paris.